

*La médiathèque
Vailland renouvelée.*

p. 6

*Des pommes,
des poires et...*

p. 16

Bourk en fêtes.

p. 18

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°291 . NOV.-DÉC. 2025

Grand format **P. 8**

UNE VILLE PROCHE DE VOUS

bourgenbresse.fr



CŒUR DE VILLE EN FÊTE : ÇA GROOVE !

LA CANTINE : NOUVEAU LIEU
DE VIE DU PONT-DES-CHÈVRES



APOLLINE GROS



LUDIQUE PARC NELSON-MANDELA,
AUX VENNES

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Maison des femmes, un cocon pour se reconstruire.
- 5 Pierre Chakroun, sculpteur du patrimoine.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 La médiathèque Vailland rénovée.

GRAND FORMAT.

- 8 Solidarité : une ville proche de vous.

ZOOM.

- 12 La Tannerie : 24 ans de zik.

PETITS FORMATS.

- 13 Des médecins arrivent.
- 14 Mission micro-forêt.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Des pommes, des poires et...

B’EN’B.

- 18 Vos rendez-vous culturels et sportifs !

TRIBUNE.

- 22 L’expression des groupes minoritaires du conseil municipal.

INFOS PRATIQUES.

- 23 Meilleurs vœux !

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE GRAND BOURG

AGGLOMÉRATION

CONSEILLER RÉGIONAL

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VIVRE, ENSEMBLE.

Cet automne, comme deux fois par an, nombreux étaient les Burgiens présents lors des Quinzaines citoyennes, organisées dans différents quartiers de la ville. J’apprécie tout particulièrement ces échanges directs : c’est, je crois, un lien essentiel. Chacun peut librement réagir sur les projets que je porte pour la ville avec mon équipe, exprimer ses difficultés, les problèmes rencontrés dans les quartiers ou faire valoir les désagréments du quotidien qui, parfois, empoisonnent la vie. Même si nous ne pouvons pas tout régler, tous les sujets sont pris en compte avec sérieux et un service dédié s’assure du suivi et des réponses apportées. Depuis que je suis Maire, je veux faire vivre une démocratie de proximité à Bourg-en-Bresse. Les voies de cet accès direct sont nombreuses : conseils citoyens, budget participatif, vie de quartier, portail citoyens, quinzaines citoyennes, réunions de concertation de proximité ou sur les grands projets, etc. Cela démultiplie les occasions de dialogue. L’objectif est d’abord de vous écouter, en vous donnant la parole. Chaque année, ce sont plus de 1 000 demandes d’amélioration de la vie quotidienne ou de signalements qui sont traités par le service de la Démocratie locale au sein de la mairie.

Vous le voyez tous les jours et êtes nombreux à me le dire : oui, la ville change et se transforme par les grands projets qui ont été menés ou sont en cours. Mais je n’oublie pas l’absolue nécessité de ne laisser personne sur le bord du chemin : soutien aux plus précaires et aux familles modestes, attention apportée aux personnes âgées et construction d’une ville inclusive pour les personnes handicapées. Vous découvrirez dans ce magazine les dispositifs que nous mettons en œuvre pour faire de Bourg-en-Bresse une ville de la démocratie en action et de l’inclusion sociale.

Face au spectacle navrant donné par la scène politique nationale, nous faisons, je crois, la démonstration que la cohésion sociale reste solide par le bas, c’est-à-dire grâce aux villes et aux collectivités locales qui organisent un service public de proximité indispensable aux habitants. Tous, dans leur diversité.

Je veux vous redire ma foi en l’échelon local, en notre Ville, en Bourg-en-Bresse. Ici, nous agissons ensemble avec une attention portée à tous. Je souhaite que la participation de chacun, l’écoute, la relation de proximité ne soient pas des mots vains et vides de sens. Parce que je veux croire qu’en faisant la Ville ainsi, nous vivons ensemble.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marín, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Adobestock. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 500 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.





« Une soixantaine de femmes a déjà été accompagnée. »



GERALDINE BOURGEAY-MARIN

Maison des femmes UN NOUVEAU COCON.

Au cœur du centre hospitalier de Bourg-en-Bresse, la Maison des femmes Chrysalide accueille et accompagne les femmes victimes de violences.

+ Maison des femmes : 04 74 45 44 69

Bio express

2022 lancement de la réflexion pour créer une Maison des femmes.

Novembre 2024 Ouverture de Chrysalide au centre hospitalier de Bourg-en-Bresse.

Décembre 2024 Obtention de la labellisation ReStart, une reconnaissance de l'engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

« Nous nous sommes inspirées du modèle de la Maison des femmes de Saint-Denis, en région parisienne, imaginé par la docteure Ghada Hatem, pour créer la Maison des femmes Chrysalide. Elle nous a d'ailleurs beaucoup aidés dans le partage d'expérience, la construction du projet, mais également financièrement, par le biais de ReStart », soulignent Aude Van Nieuwenhuysse et Emmanuelle Adelaide, médecins référents de cette unité de consultation externe du centre hospitalier de Bourg. Dotée d'une entrée discrète au sein de l'hôpital, Chrysalide propose, depuis novembre 2024, un accompagnement confidentiel et personnalisé aux femmes majeures (ou en passe de le devenir) victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, d'agressions sexuelles... « Toutes les femmes peuvent nous contacter, sans aucune condition de ressource, de statut administratif ou de

couverture sociale. Et tout soignant qui dépiste ou qui a connaissance de violences subies par une patiente peut nous joindre pour échanger ou pour nous adresser sa patiente si elle le souhaite », précisent les médecins référents de Chrysalide.

ÉCOUTE

Chrysalide se distingue par une approche globale et bienveillante. Dans cette unité apaisante, une équipe pluridisciplinaire, formée à la prise en charge des violences, évalue chaque situation pour proposer un parcours de soins personnalisé : soutien psychologique, suivi médical et/ou social. La prise en charge peut durer jusqu'à six mois, avec un suivi régulier et des orientations selon les besoins et les souhaits de la patiente. Dans un monde où la violence peut être invisible, la Maison des femmes rappelle que les soignants, à l'image de la société, se doivent de briser le silence.

NICOLAS LAGRANGE



**PIERRE
CHAKROUN**
**SCULPTEUR
DU PATRIMOINE**

À tout juste 50 ans, Pierre Chakroun fait partie de l'équipe qui redonne vie aux pierres de la co-cathédrale. Affairé à restaurer un chapiteau sur la façade de Notre-Dame, il raconte s'être toujours destiné à un métier d'art. Son rêve était d'entrer à la Cité de la création. Mais après un stage auprès d'un Compagnon, il choisit d'embrasser la carrière de tailleur de pierres. Il entre donc à 21 ans chez les Compagnons du devoir et du Tour de France pour apprendre ce métier et détonne parmi ses camarades : « En formation, tous les élèves avaient un membre de leur famille qui travaillait dans ce domaine. J'étais le seul à tout découvrir. » Originaire de Lyon, Pierre Chakroun est installé à Bourg-en-Bresse depuis 8 ans et travaille pour l'entreprise HMR depuis une quinzaine d'années. C'est un métier difficile avec le bruit et la poussière mais qu'importe, Pierre a le coup d'œil et les différents projets l'ont mené de ville en ville sur des patrimoines d'exception, des palais, des édifices religieux, des domaines prestigieux de Bourgogne... Sur la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse, ce sont 19 m³ de pierre qui passeront entre ses mains.

CORINNE BERTRAND



**VINCENT
ROCHE
LECCA**
VENNES SUR SCÈNE

L'opération de rénovation urbaine entamée par Grand Bourg Habitat (GBH) dans le quartier des Vennes va transformer le quartier en profondeur. La Scène nationale de Bourg-en-Bresse a été missionnée pour conduire un projet artistique avec les habitants comme cela avait été le cas lors des rénovations dans les quartiers Reyssouze et Terre des Fleurs. « Nous allons accompagner les habitants tout au long du projet et leur proposer de nous raconter leur quartier, explique Vincent Roche Lecca, directeur de la Scène nationale. Quatre artistes aux profils différents, dont certains issus des Vennes comme le chanteur Petrek ou la photographe Véronique Elenna, vont aller à la rencontre des habitants pour révéler l'identité du quartier à travers les récits de ceux qui y vivent au quotidien. Le but est de toucher tous les publics, du club de retraités aux commerçants en passant par les enfants. C'est une façon poétique de révéler l'identité du quartier ». Depuis cet automne et jusqu'au printemps 2027, les artistes iront à la rencontre des habitants. Vennes sur scène se dévoilera ensuite autour de propositions artistiques gratuites présentées dans l'espace public.

Le mot : Partage

APOLLINE GROS



**MARYSE
LAISSARD**
VISITEUSE À DOMICILE

À son arrivée à Bourg-en-Bresse, Maryse Laissard a souhaité s'investir dans des actions de bénévolat au sein du club de retraités Maria-Géral. « C'est ici que j'ai découvert l'existence du réseau de visiteurs bénévoles à domicile créé par la Ville », se souvient-elle. Depuis 2016, Maryse a rejoint la douzaine de visiteurs du réseau et rend chaque semaine visite à des personnes âgées isolées ou souffrant de solitude. À raison de deux heures par semaine, elle assure une présence, un temps d'écoute, de discussion ou d'activités (sorties ou jeux) auprès des personnes visitées. « Chacune choisit le contenu des visites et en donne le tempo. Ces moments de partage sont l'occasion de faire de belles rencontres et d'apporter du bien-être. C'est un plaisir réciproque ! », conclut Maryse. En 2024, 320 visites à domicile ont été réalisées par 12 bénévoles.

+ Service Prévention seniors : 04 74 42 45 70

Bonus vidéo,
sur Maryse Laissard
+ sur bourgenbresse.fr



LA MÉDIATHÈQUE VAILLAND RÉNOVÉE

Cet été, la médiathèque Vailland a fait peau neuve afin d'améliorer la performance énergétique des éclairages et le confort des usagers. Tous les luminaires des espaces recevant du public ont été changés et des travaux de peinture ont permis de rénover la section jeunesse. Les services de la Ville ont travaillé sur l'organisation du chantier afin que la médiathèque reste accessible pendant toute la durée des travaux. Tout l'été, une sélection d'ouvrages a été proposée afin de pas interrompre les services au public.

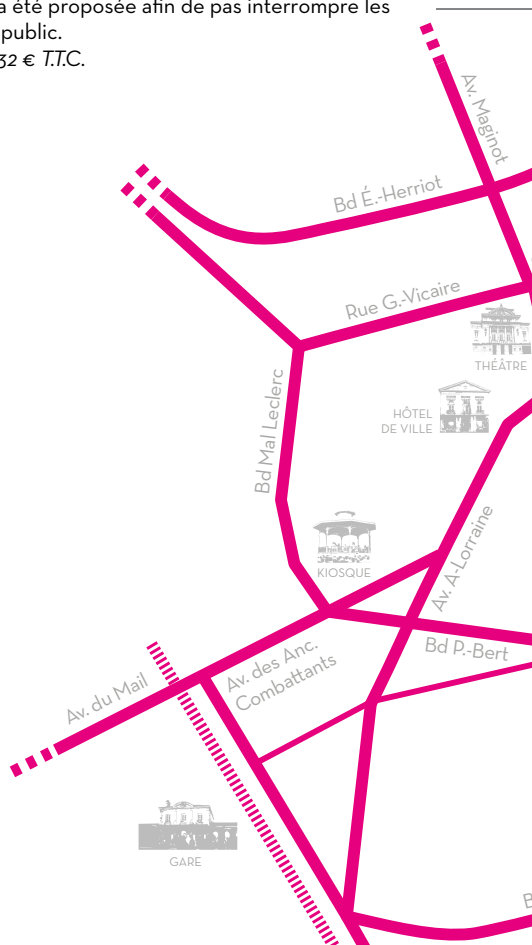
Coût : 125 432 € T.T.C.

MOBILITÉ SOLIDAIRE

Le Groupe Bernard a remis au centre communal d'action sociale de la Ville de Bourg-en-Bresse, un véhicule 100 % électrique. Un dispositif supplémentaire pour les déplacements du CCAS sur le territoire, au plus près des habitants, afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins des publics les plus vulnérables.



APOLLINE GROS



LABEL D'EXCELLENCE

La Ville de Bourg-en-Bresse a obtenu le niveau maximal du label Charte +NATURE, décerné par le réseau FREDON (réseau indépendant d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des hommes). Une labellisation qui salue l'excellence des actions de la Ville en faveur de la biodiversité et de la transition écologique. La Ville de Bourg-en-Bresse a fait le choix de remettre la nature au cœur de la ville, afin de rendre les espaces publics plus agréables à vivre, d'adapter la ville au changement climatique et d'apaiser les déplacements.



JULES RIGOBERT

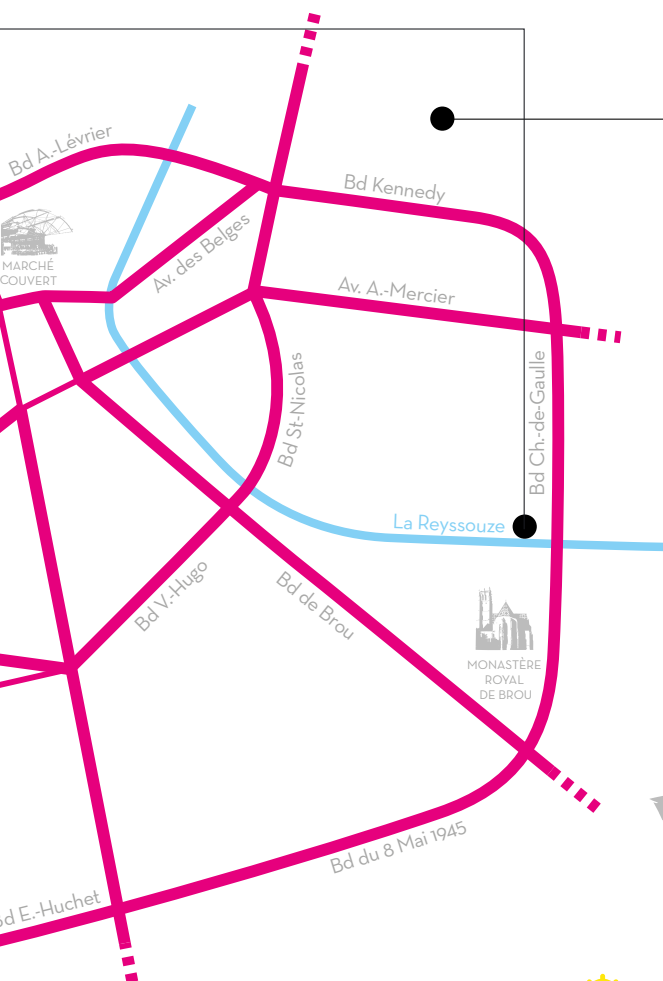
DR



TOUJOURS PLUS D'ACCESSIBILITÉ

Pour faciliter l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux services de la collectivité, la Ville déploie, depuis octobre, la solution Acceo qui permet, via une application gratuite pour l'usager, d'échanger par téléphone (à distance ou sur place), en temps réel, avec les services de la collectivité. La plateforme sert de relais entre l'usager et l'interlocuteur entendant. Les agents de la Ville susceptibles d'utiliser le dispositif ont été formés afin d'accueillir au mieux les demandes.

 bourgenbresse.fr



Un saut dans la modernité

La Ville de Bourgenbresse a réalisé le remplacement du praticable devenu vétuste de la salle de gymnastique du complexe sportif de la Croix-Blanche. Cet équipement flambant neuf permet aux trois associations de gymnastique résidentes de pratiquer leur sport avec toute la sécurité et le confort nécessaires. Des conditions optimales pour les 500 licenciés issus de l'Entente Gymnique de Bourgenbresse, de La Persévérante et de l'Espérance Bressane qui utilisent le gymnase.

Coût : 62 000 € T.T.C.



APOLLINE GROS

ÉNERGIE DÉCARBONÉE

Poursuivant sa volonté de développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire, Grand Bourg Agglomération a installé plus de 7 000 panneaux photovoltaïques sur 90 % des 14 500 m² de parking à Ainterexpo apportant un confort supplémentaire à tous les utilisateurs. Cette couverture solaire assurera une production injectée en intégralité dans le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 300 foyers.



Grand format.



+ de 800

**c'est le nombre d'enfants qui ont
bénéficié en 2024 de repas à tarif
réduit.**



La cantine la moins chère du département

Bien manger, c'est essentiel pour bien apprendre. C'est pourquoi la Ville de Bourg-en-Bresse a mis en place une tarification sociale pour permettre à chaque enfant, quelle que soit la situation financière de ses parents, de disposer d'un repas de qualité et bon marché. Et pour ne laisser aucun élève au bord du chemin, la Ville apporte un soutien financier à plus de 500 familles à faibles revenus.

La fréquentation des services publics de la Ville est en hausse constante, signe d'un besoin grandissant face aux crises que nous traversons. Dans un contexte budgétaire contraint, la Ville sanctuarise son offre pour garantir la solidarité, le lien social et la proximité.

Solidarité

UNE VILLE PROCHE DE VOUS

Interview



CORINNE BERTRAND

NADIA OULED

SALEM

**MAIRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE
AUX SOLIDARITÉS,
AU HANDICAP,
AUX LIENS
INTERGÉNÉRATIONNELS
ET À LA SANTÉ
PUBLIQUE**



Les Burgiens n'hésitent pas à solliciter la Ville. Cela veut dire que nous avons établi un rapport de confiance. »

» Qu'est-ce qu'une ville proche de ses habitants ?

C'est d'abord une ville accessible à tous, qui écoute et garantit la proximité avec tous les habitants. Nous sommes bien souvent la porte d'entrée, le 1^{er} interlocuteur vers qui l'on se tourne. Les Burgiens n'hésitent pas à nous solliciter, nous, les services et les élus. C'est une satisfaction car cela veut dire que nous avons établi un rapport de confiance et que leurs demandes sont généralement suivies d'effets. Les services de la Ville vous accueillent, vous répondent et à défaut vous orientent. Je vous donne juste un chiffre. Depuis 2020, les services municipaux ont répondu à presque 6 000 sollicitations.

» C'est aussi être proche des besoins de chaque population ?

Oui, bien sûr ! Nous avons un taux de pauvreté important à Bourg-en-Bresse.

25 % des habitants vivent dans un quartier Politique de la Ville et, cela se voit moins, nous avons beaucoup de précarité chez nos aînés, sans oublier les mamans solos. Être proche, cela signifie donc répondre à leurs besoins spécifiques. En leur proposant des tarifs adaptés pour la cantine ou le péricolaire par exemple, en les soutenant dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits sociaux afin d'éviter qu'ils ne basculent dans la grande précarité. C'est aussi et surtout offrir un accueil inconditionnel. Si vous franchissez la porte de la Maison sociale, vous serez accueilli, une équipe de professionnels sera à votre écoute et, en fonction de votre situation, vous proposera un accompagnement adapté. Ces actions ne sont pas aussi visibles que la construction de nouveaux équipements, mais elles ont pourtant un impact significatif sur la ville et ses habitants.

» La proximité, c'est aussi le lien social ?

Le lien social oui, en proposant par exemple aux seniors des activités pour lutter contre l'isolement, mais nous développons aussi des actions pour aller au plus près des habitants qui ne franchissent pas la porte des institutions. Ainsi, nous ouvrons nos médiathèques gratuitement toute la semaine, nous soutenons les associations locales comme les Restos du Cœur ou la Croix-Rouge. À Bourg-en-Bresse, notre engagement, c'est d'abord une conviction : une ville se construit avec et pour ses habitants. Chaque jour, je mesure l'importance de ce lien de confiance que nous tissons. Mon rôle, c'est de m'assurer que cette proximité se traduise en actions concrètes, pour que chacun, quels que soient son âge ou sa situation, se sente considéré et accompagné.

LA VILLE À VOS CÔTÉS

De la crèche au grand âge, la Ville propose des services pour améliorer votre quotidien.

Garantir les besoins essentiels

La Ville déploie ses services là où les besoins sont les plus pressants. Priorité est donnée aux quartiers classés en Politique de la Ville, où vit un quart de la population : par exemple, une médiatrice santé permet de faciliter l'accès aux soins des habitants en les aidant dans leur parcours de santé (mutuelle, prise de RDV...). Au-delà, la **politique de renouvellement urbain**, portée avec Grand Bourg Habitat, transforme le quotidien des habitants en rénovant les logements et en améliorant le cadre de vie. Les centres sociaux, dont 3 sur 5 sont désormais gérés directement par la municipalité, incarnent cette volonté d'être au plus près des Burgiens, en proposant des services et une écoute de proximité.

Pour aller encore plus loin, la Ville

anticipe les besoins des publics les plus fragiles grâce au dispositif **Territoire zéro non-recours** (TZNR). Objectif : briser les barrières qui empêchent l'accès aux droits et réduire le non-recours aux aides, un enjeu majeur alors qu'en France, 30 % des allocations restent non réclamées par leurs bénéficiaires.



GERALDINE BOURGEAY-MARIN

Ville inclusive

À travers sa commission accessibilité, des diagnostics d'usage et des travaux réguliers de mise aux normes dans l'espace public sont réalisés par la Ville pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Des équipements spécifiques sont installés, comme des feux sonores, des balises pour déficients visuels ou des assises adaptées. Des services innovants complètent cet engagement inclusif : aide à la mobilité, dispositif de communication pour les sourds et malentendants (cf. p. 7), visites et ateliers culturels adaptés, équipements pour favoriser les loisirs (kayak biplace, fauteuil amphibie... à Bouvent).

3,53 M€

de travaux d'accessibilité réalisés depuis 2016 dans les établissements recevant du public

Soutenir les plus précaires

Résultant d'un contexte de ralentissement économique et d'incertitude politique, l'inflation touche de plein fouet les plus modestes. Elle réduit fortement leur pouvoir d'achat, leurs revenus servant surtout à couvrir les besoins essentiels (alimentation, logement, énergie). En conséquence, les personnes les plus précaires doivent se priver, parfois recourir à l'aide, voire s'endetter... Pour soutenir les Burgiens en difficultés le CCAS dispose d'un ensemble de mesures : aides financières, aide alimentaire, aide à la mobilité, aide pour l'accès aux centres de loisirs... **La carte « Profitez de votre temps libre »** permet aux Burgiens de bénéficier de tarifs réduits auprès du théâtre, de la MJC, du Cinémateur, de La Tannerie ou encore de la ludothèque. Pour couvrir les **frais de santé**, une

mutuelle communale adaptée aux besoins de chacun et à tarif attractif est accessible sans questionnaire de santé, sans examen médical et sans limite d'âge.

886 personnes en bénéficient déjà ! Et pour **lutter contre la précarité menstruelle**, 7 distributeurs de protections hygiéniques gratuites et bio sont installés dans les centres sociaux, à la Maison sociale et sous le marché couvert.



GUILLAUME TIGER



TEST D'ASSISES ADAPTÉES © CARINE MAÎTREPIERRE

2 219

personnes bénéficiaires de l'aide au transport urbain

Au petit soin des seniors

À Bourg, 16 % de la population a plus de 60 ans et 12,3 % plus de 75 ans. Pour **favoriser le maintien à domicile** de tous, le service Prévention seniors de la Ville intervient, à la demande, au domicile des

aînés pour évaluer leurs besoins et les informer sur leurs droits et les aides dont ils peuvent bénéficier : service de portage de repas, visite des bénévoles du réseau de visiteurs à domicile (cf. p. 5), dépôt de livres par les médiathèques (cf. p. 23), aide au transport ou encore offre de téléassistance à prix négocié (cf. p. 15).

Le service gère aussi **deux résidences autonomie non médicalisées** avec des logements adaptés, des animations et un personnel de veille. Toute l'année, les seniors bourgiens peuvent, sur inscription, participer à des **actions de prévention médico-sociales collectives** : balades à rythme doux du printemps à l'automne, animations estivales Bourg vacances... Et pour les fêtes, un banquet et une distribution de coffrets gourmands sont organisés.



FOYER JEAN-BOLARD/REYSSOUZE
© GERALDINE BOURGEAY-MARIN

321

personnes ont bénéficié d'un accompagnement médico-social par les infirmières

71

inscrits sur le registre Alerte canicule

Coup de pouce à la jeunesse

Avec 12 897 jeunes de moins de 25 ans, soit 30,65 % de la population, la Ville a fait de l'éducation et de la jeunesse une priorité de ses actions en sanctuarisant ces budgets, malgré le désengagement financier de l'État.

Tout au long de l'année, avant et après la classe, mais aussi lors de la pause méridienne, des **services périscolaires**, avec activités culturelles, sportives ou de loisirs, sont proposés.

Assurer l'égalité des chances est l'objectif du **Dispositif de réussite éducative (DRE)** de la Ville. Destiné aux 2-16 ans rencontrant des fragilités diverses (difficultés scolaires, problème de comportement, souci de santé, aide à la parentalité...), le DRE permet un accompagnement sur mesure de l'enfant. Parallèlement, la Ville soutient le développement de sept **Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** qui accueillent des élèves en situation de handicap et de l'**Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)**.

Les adolescents ne sont pas oubliés. La Ville soutient l'esprit d'initiative et la capacité des 11-25 ans à développer des projets en octroyant un **coup de pouce financier** pouvant aller jusqu'à 600 €. 36 projets ont été accompagnés depuis



ADOBESTOCK

2009. En partenariat avec la Sauvegarde de l'Enfance, la Protection judiciaire de la jeunesse, le Prado... la Ville met en place des **chantiers jeunes**. En 2024, 28 chantiers ont vu le jour et 106 jeunes en ont bénéficié.

940

enfants participent à l'accueil du soir, dont 870 fréquentent les 80 ateliers thématiques proposés.

4 000

kits de brossage des dents remis aux enfants dans les crèches et les écoles communales.

SOUTIEN AUX FAMILLES

Face aux fins de mois difficiles, la Ville agit comme un bouclier social en modulant les prix de la restauration scolaire en fonction des revenus des familles, en assurant un accueil inconditionnel aux écoliers. Le besoin est là : aujourd'hui, près d'un enfant sur deux accueilli dans les structures de petite enfance a bénéficié d'un tarif proche d'un euro.

SOLIDARITÉ

La Ville ne se contente pas d'agir en amont : elle soutient aussi les associations de terrain avec la rénovation et la mise à disposition de locaux neufs pour les Restos du Cœur ou la restauration des espaces de la Croix-Rouge.

ÉCOUTE

> 1238 signalements ou demandes ont été traités en 2024.

> 1 application mobile *Mes Démarches* pour faciliter les demandes courantes (actes de naissance, paiement en ligne du restaurant scolaire...) et faire un signalement sur l'espace public (nid de poule, déchets...).

Chiffres 2024 du bilan du CCAS



L-DELEAGE © PHOTO CLUB BRESSAN

Des concerts, mais pas que

La Tannerie, c'est chaque saison plus de 120 événements, dont 90 concerts, 25 résidences, 5 spectacles jeune public... Mais, c'est aussi un lieu d'accompagnement des artistes avec studios de répétition, d'enregistrements et un espace de convivialité.

Bande son pour tous

Groupes émergents ou confirmés, locaux ou internationaux... ont fait vibrer le public de La Tannerie depuis 20 ans.



TSUSHIMAMIRE © PHOTO CLUB BRESSAN

Le spectacle continue !

Habituee des rendez-vous hors les murs comme ici au monastère royal de Brou, La Tannerie aime se la jouer nomade et partenarial. Depuis sa fermeture cet été, elle part 100 % en live, investit de nouveaux espaces : La Ferme à Jazz, la Scène nationale/Théâtre de Bourg... Une cinquantaine d'événements sont à l'affiche cette saison !

+ Programmation hors les murs : la-tannerie.com



VIK-ING/À LA FOLIE © CÉCILE GERBE-SERVETTAZ, PHOTO-CLUB BRESSAN

La Tannerie

24 ANS DE ZIK

Depuis le 8 novembre 2001, La Tannerie, seule scène de musiques actuelles de l'Ain, est un phare dans le paysage culturel régional. Lieu de concerts, de répétitions et d'accompagnement des artistes, elle a accueilli de grands noms de la musique et révélé bien des talents !

La Tannerie voit grand !

Dans le cadre de l'extension-rénovation de La Tannerie, une nouvelle grande salle de concert de 800 places aux standards techniques actuels (scène et matériels) sera créée dans l'extension... Ouverture attendue à l'automne 2027.



+ d'infos sur
le chantier et
l'histoire de
La Tannerie



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Bienvenue au Vinyl Social Klub

Depuis le 27 septembre, au 13, rue Hélène-& Victor-Basch, l'association la Truffe et les Oreilles, gestionnaire de La Tannerie, a ouvert Le Vinyl Social Klub. Une boutique où vous pouvez chiner des disques vinyle, vous désaltérer... ou savourer des cookies !

+ Du mardi au samedi de 11 h à 19 h



AAGROUP ET ATELIER LAURENT CHASSAGNE

NICOLAS LAGRANGE



DES MÉDECINS ARRIVENT

La Ville et l'Agglomération activent tous les leviers pour renforcer l'offre de soins. Grand Bourg Agglomération a ouvert le 6 octobre son centre de santé situé avenue de San-Severo. Deux médecins généralistes salariés par l'Agglomération y exercent. Prochainement, le Pôle Santé du Pont-des-Chèvres ouvrira ses portes avec des professionnels de santé et une pharmacie. Du côté d'Ainterexpo, le projet de Centre Sport-Santé SANA de la JL Bourg appuiera cette dynamique d'offre de soins.

Échanges culturels franco-allemands

Début octobre, la ville a reçu une délégation de Bad Kreuznach, composée de deux talentueux marionnettistes dont Markus Dorner, directeur du musée de la Culture du théâtre de marionnettes. La délégation a offert deux spectacles captivants aux Burgiens et aux élèves de la ville. Après avoir émerveillé le public, la troupe a découvert l'atelier de la compagnie Arnica, pour une immersion totale dans l'univers des marionnettes. Un moment riche en partage.



BR



ADOBESTOCK

OUVERTURE DOMINICALE

À partir du 9 novembre 2025 et jusqu'au 5 avril 2026 inclus, la médiathèque Albert-Camus vous ouvre ses portes le dimanche de 10 h à 13 h. Romans, BD, jeux vidéo, films, presse... bénéficiez d'une offre culturelle foisonnante et gratuite !

Hommage à Charles Juliet

La Madeleine, autrefois asile clos derrière ses grands murs, appartient à la géographie affective de l'écrivain et poète aindinois Charles Juliet (1934-2024). C'est ici qu'Hortense, sa mère biologique happée par la maladie, s'est éteinte et que la Ville de Bourg, sur proposition du Conseil citoyen Gare-Peloux-Mail-Citadelle, a choisi d'ériger une stèle. Inaugurée le 26 septembre dernier, cette dernière honore l'auteur de *Lambeaux*, récit dans lequel il rend hommage à ses deux mères.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

4

C'est le nombre de jeunes en service civique accueillis par la Ville de novembre 2025 à juin 2026. Leurs missions : planter des haies, mobiliser les citoyens, animer la concertation pour la débitumisation des cours d'école, sensibiliser et assurer le suivi des animaux à enjeux pour la santé (moustiques tigres, frelons asiatiques, chenilles processionnaires...).

Avant/Après



ARCHIVES GRAND BOURG HABITAT



GÉRALDINE BOUREGAY-MARIN

EX-PLACE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU : CRÉATION D'UNE CITÉ-JARDIN ET D'UN PARC

Quartier des Vennes, le secteur de la place Jean-Jacques Rousseau est en pleine transformation. Le parc Nelson-Mandela vient d'être inauguré et une cité-jardin est en cours de construction.

Zone d'habitation réalisée en urgence entre 1930 et 1950, le quartier des Vennes n'avait connu aucune transformation majeure hormis des opérations ponctuelles de confort énergétique et d'entretien courant. À la suite d'un état des lieux réalisé en 2018, Grand Bourg Habitat, en partenariat avec la Ville, a travaillé à la recomposition du quartier. En mai 2022, les deux grands bâtiments bordant la place Jean-Jacques-Rousseau ont été démolis et, depuis l'automne 2024, les Vennes

ont entamé leur mue. Soucieuse d'offrir aux Burgiens des espaces verts publics à moins de 5 minutes à pied de chez eux, la Ville a ainsi aménagé un nouveau parc urbain. S'étendant sur 7 000 m², il réunit l'ancien parc Colette et une partie de la place Jean-Jacques-Rousseau. Agrémenté de 66 arbres, d'une piste de glisse de 170 m² accessible aux vélos, trottinettes et rollers, d'une aire de jeux pour les 1-12 ans, d'un espace intergénérationnel avec tables de pique-nique, assises et borne fontaine, il a été dénommé parc Nelson Mandela. Un hommage au leader de l'African National Congress (ANC) qui a lutté contre l'apartheid, reçu le prix Nobel de la paix avant de devenir le premier président noir d'Afrique du Sud.

NOUVELLES ADRESSES



Découvrez sans attendre

La Chaise Longue rue Foch, le glacier Arlequin rue Gambetta, Mirepoix rue Notre-Dame, ou encore le restaurant Kohada avenue Alsace-Lorraine. Ces nouveaux lieux apportent une touche de fraîcheur et de diversité au centre-ville. Et ce n'est qu'un début : d'autres commerces sont sur le point d'ouvrir leurs portes.



ADOBESTOCK

Mission micro-forêt

Avec l'aide de l'association **Altairnativ'**, la Ville crée une micro-forêt de 650 m² à l'angle des rues du Pressoir et Prosper-Neyraud, sur la friche d'un ancien hangar. Véritable îlot de fraîcheur, cette micro-forêt agira comme un climatiseur naturel grâce à la transpiration des arbres et favorisera la biodiversité. Vous souhaitez participer à sa plantation ? Rendez-vous, sur inscription, samedi 22 novembre de 10 h à 12 h ou de 14 h 30 à 16 h 30. Et choisissez une tenue adaptée au jardinage !

+ Inscription jusqu'au 18 novembre sur jeparticipe.bourgenbresse.fr



La question :

La Ville a négocié pour ses habitants un service de téléassistance à prix attractif. Comment puis-je en bénéficier ?

La réponse :

À l'image de la mutuelle communale de santé, qui permet aux habitants de bénéficier d'un service adapté à leurs besoins, la Ville de Bourg-en-Bresse continue de s'engager aux côtés de ses habitants pour faciliter leur quotidien et a souhaité proposer une offre de téléassistance de qualité à prix attractif aux Burgiens, quelle que soit leur situation, avec un taux négocié. Après un appel à candidature, c'est le prestataire Présence Verte qui a été choisi. La Ville a négocié pour ses habitants un tarif mensuel de 18 € pour l'offre domiciliaire (fonctionnement à l'intérieur du logement) soit 40 % de moins que l'offre tout public et 23 € pour l'offre mobile (fonctionnement à l'intérieur du logement et en extérieur).

Les Burgiens intéressés par ce dispositif peuvent contacter directement par téléphone le prestataire Présence Verte au 04 74 07 88 85 ou au besoin, le service Prévention seniors de la Ville qui facilitera la mise en relation au 04 74 42 45 70.

5944

C'est le nombre de demandes des Burgiens traitées (voirie, propreté, espaces verts, éclairage public...) par les services municipaux depuis 2020.

MARMITE AUX SOUVENIRS

La cuisine centrale de la Ville fête ses 30 ans.

Son épopée gourmande a démarré le 27 octobre 1994, avec la pose de la première pierre sur le parc tertiaire Récamier, en face d'Alimentec. Mise en service mi-avril 1995, cette unité de production culinaire a remplacé les cuisines centrales Louis-Parant et Charles-Perrault, devenues vétustes et impossibles à mettre en conformité. En novembre 2003, la construction d'un restaurant universitaire attendant a débuté. Ouvert à la rentrée 2004, le resto U Claude-Bachet* a sonné le glas des sandwichs et de la traversée de la ville pour bon nombre d'étudiants. Désormais, plus de 360 000 repas sont préparés chaque année par la cuisine centrale pour les restaurants scolaires, les Espaces petite enfance et le restaurant universitaire.

*Mathématicien et académicien né à Bourg le 9 octobre 1581.



SERGE BUATHIER

Évitez que la chenille ne redémarre...

Leurs poils urticants peuvent provoquer des réactions graves, chez l'humain et chez les animaux de compagnie. Pour éviter tout danger, la prévention commence dès l'hiver : c'est à cette saison que les chenilles construisent leurs cocons pour affronter le froid. Agissez maintenant en repérant et en éliminant ces nids ou en installant des pièges sur les arbres concernés. Une vigilance précoce fait toute la différence !

+ chenille-risque.info
Service Hygiène et Santé publique : 04 74 42 45 50



ADOBESTOCK



DES POMMES, DES POIRES ET...

Figure de la botanique et de la pomologie du XIX^e siècle, le Burgien Alphonse Mas demeure, 150 après sa mort, la référence de la science des fruits.

Héritage

Quelques traces de la passion d'Alphonse Mas pour l'horticulture sont arrivées jusqu'à nous. Une portion de rue proche de son ancien jardin porte son nom et deux séquoias géants, plantés par ses soins, trônent rue de la Citadelle et dans le parc de l'ex-Banque de France, avenue Alphonse-Baudin.

Bourg a une grande tradition arboricole. Dès le Moyen Âge, les congrégations religieuses créent les premiers vergers et jardins de la ville. Au XVI^e siècle, autour du monastère royal de Brou, les moines augustins conçoivent un verger, un potager et un jardin d'agrément... Nombre de nos jardins publics sont l'héritage de ces potagers et de ces vergers aménagés par les communautés religieuses : les parcs de la Madeleine, de la Visitation, de la Charité... À partir de la fin du XVIII^e siècle, les jardins d'agrément vont fleurir à Bourg : les promenades du Mail et du Bastion, le square à la française des Quinconces (aujourd'hui square Simone-Veil)... Le développement de la nature en ville et l'émergence des sciences de la nature suscitent des vocations (cf. colonne p. 17). « On ne saurait s'imaginer quelle impression peut graver dans l'esprit d'un enfant la vue d'une jolie fleur

qu'il a semée lui-même, d'un beau légume obtenu par ses soins ; quelles dispositions encore cachées peuvent se révéler en lui par la découverte d'un des mystères de la vie végétale », se souvient Alphonse Mas lorsqu'il évoque, en 1866, son penchant précoce pour la botanique. Bien que natif de Lyon, c'est à Bourg qu'Alphonse Mas enracine sa vocation de botaniste. Sa santé fragile l'amène à Montpellier où il étudie la médecine, la botanique et collectionne dans son herbier la flore du midi. Il s'initie plus tard aux travaux agricoles dans une ferme de la Dombes. En 1843, à la suite de son mariage avec Alexandrine Sirand, fille d'un ancien député de l'Ain, il s'installe à Bourg, devient membre de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain et participe à l'amélioration des techniques agricoles.

JARDIN EXPÉRIMENTAL

En explorant les cultures et les jardins

bressans, il constate l'infériorité de l'arboriculture et la confusion dans la dénomination et la classification des fruits. En 1846, il aménage un jardin d'expérimentation, dans le quartier de la Citadelle, à l'emplacement actuel des serres municipales et du service Espaces verts de la Ville. Dans ce vaste laboratoire à ciel ouvert, il réunit « le plus grand nombre de variétés anciennes et nouvelles, connues en France et à l'étranger. [...] Fait des expérimentations sur les meilleurs modes de culture qui conviennent à chaque variété ». Pour répandre le goût de l'horticulture, Alphonse Mas ouvre son jardin à tous, offre à ceux qui le souhaitent des greffons d'arbres rares, donne des cours et conférences sur la botanique, la physiologie végétale et la taille des arbres. En 1851, il fonde et préside la Société d'horticulture de l'Ain, crée le *Journal de la Société d'horticulture pratique de l'Ain*. Auteur prolifique, Alphonse Mas écrit des ouvrages de référence sur l'étude et la classification des fruits, dont la célèbre encyclopédie en huit volumes *Le Verger* qui décrit 792 fruits. Il se fait aussi remarquer par ses travaux d'arboriculture qui lui valent de devenir le premier président de la Société pomologique de France. Reconnu dans le monde entier pour avoir enrichi la science des fruits, contribué à la préservation et à la diffusion des variétés anciennes, il obtient en 1866 la Légion d'honneur et en 1872 la médaille d'or de la Société de pomologie de France.

Sources : archives municipales ; fonds de la Société des naturalistes et archéologues de l'Ain (SNAA) à la médiathèque É. & R. Vailland ; musée de Brou et sa bibliothèque d'histoire de l'art.

➕ de photos sur bourgenbresse.fr

ATLAS DE BOURG DE 1875, FEUILLE N°12 « AMBIF 1153 »



C'est un jardin extraordinaire...

En 1851, sous la direction d'Alphonse Mas, la société d'horticulture loue un jardin de 73 ares dans le quartier de la Citadelle, à Bourg, pour une période de neuf ans. Dans ce verger expérimental, ouvert aux habitants, Mas dispense des conférences, des cours d'arboriculture, de greffe et de taille. À sa mort en 1875, le site compte 8000 arbres fruitiers de l'ancien et du nouveau continent, soigneusement étiquetés et classifiés.



Aquarelles de Bernard Peingeon et d'Adolphe Lefèvre réalisées pour l'encyclopédie *Le Verger* d'Alphonse Mas

Un fonds à croquer

L'intégralité des ouvrages publiés par Simon-Alphonse Mas est conservée par la médiathèque É. et R. Vailland : *Le Verger* en 8 volumes (1865-1873), *La pomologie générale* en 12 volumes (1872-1884) et *Le Vignoble* en 4 volumes (1874-1878).

En 1968, la Société des naturalistes et archéologues de l'Ain a donné à la bibliothèque municipale sa collection d'ouvrages. Des dizaines de livres remarquables de pomologie, de botanique magnifiquement illustrés, côtoient les aquarelles originales qu'Alphonse Mas avait fait exécuter pour illustrer sa publication *Le Verger*.



ADOBESTOCK

Terre de naturalistes

Philibert-Charles-Marie Varenne de Fenille (1730-1794) et Philibert Commerson (1727-1773) figurent parmi les grands naturalistes du XVIII^e siècle. Le premier a créé sur près de dix hectares, aux pieds des remparts à l'emplacement de l'actuel collège Saint-Pierre, le plus beau jardin en terrasse de Bourg. Le second a fréquenté le collège de la Ville, où il s'est initié à la botanique avec le père Garnier. Nommé médecin et naturaliste du roi Louis XV, il participa au voyage autour du monde de Bougainville. Il collecta et décrit des centaines d'espèces végétales, dont le Bougainvillier.

B'E'B

vos rendez-vous culturels & sportifs !

Bourk en fêtes

Féerie lumineuse

Rendez-vous pour une fête des Lumières scintillante le 6 décembre et une ambiance féerique en centre-ville pendant toute la période des fêtes de fin d'année.

En pratique

Déplacements gratuits tous les samedis de décembre sur le réseau de bus Rubis.
+ d'infos : bourgenbresse.fr

Samedi 6 décembre, top départ des festivités avec la fête des Lumières !

• **Le « Village des Associations »** est installé au bout du cours de Verdun, près du Conservatoire à partir de 15 h jusqu'en début de soirée avec de la petite restauration et des stands d'information proposés par les associations sportives, culturelles et solidaires de Bourg.

• **La traditionnelle soupe des chefs** sera vendue au profit de l'Institut des jeunes sourds, le matin au marché couvert et l'après-midi au Village des Associations.

• **La Parade lumineuse** s'élancera à 17 h 15 de l'avenue Alsace-Lorraine puis déambulera rue Gambetta, place Neuve, rues Notre-Dame, Bichat et cours de

Verdun. Venez applaudir les musiciens, les échassiers, les jongleurs et les danseurs ! Avec une nouveauté cette année : un final sur l'esplanade François-Mitterrand avec la compagnie des Quidams.

Pendant la période des fêtes, ambiance festive en centre-ville !

• **La place de l'Hôtel de Ville accueille un jardin lumineux** qui s'éclairera à partir de 17 h, du 29 novembre au 4 janvier.

• **Les enfants pourront glisser leur lettre au père Noël** dans la boîte aux lettres située square Lalande, du 29 novembre au 24 décembre, et profiter des manèges installés place des Bons-Enfants dès le 1^{er} décembre et jusqu'au 4 janvier.

Marché de Noël

Des cadeaux à gogo

Faites escale au marché de Noël pour remplir la hotte du père Noël. Créations d'artisans, produits festifs... et nombreuses animations seront au programme jusqu'au 24 décembre sur l'esplanade de la Comédie !

Marché de Noël du samedi 29 novembre au mercredi 24 décembre.
Entrée et animations gratuites proposées par Anim'à Bourg.



ADOBESTOCK



ce picto indique les programmes
accessibles au **jeune public**

Fête foraine

Tournez manèges !

Envie de sensations fortes, de savourer une pomme d'amour ou de s'amuser en famille ou entre amis ? Direction la traditionnelle fête de la Saint-Martin qui investira le Champ de Foire et réchauffera le mois de novembre avec sa soixantaine de manèges, stands et attractions. Les forains proposeront des animations tout au long de la fête. Ambiance garantie !

Du samedi 8 au dimanche 23 novembre, au Champ de Foire.
Tarifs réduits mercredi 19 novembre.



APOLLINE GROS

Littérature

Un écrivain au travail dans l'Ain

Au début des années 1950, Roger Vailland s'installe dans l'Ain. Son écriture romanesque s'inspire de ce qui se passe autour de lui, mouvements sociaux dans la vallée de l'Albarine, accidents du travail à Oyonnax... Dans le cadre des XXX^{es} Rencontres Roger-Vailland découvrez l'exposition qui lui est consacrée.

Du samedi 8 novembre au samedi 6 décembre à la médiathèque Vailland aux horaires d'ouverture Dès 12 ans

Médiathèque Vailland : 04 74 42 47 10 – culture.bourgenbresse.fr



ADOBESTOCK

Maison du cirque

Venez jongler !

L'École des Techniques et des Arts du Cirque orchestre la nuit de la jongle. Au programme : initiations à la jonglerie, foot freestyle, jeux de jongle, parade et scène ouverte.

Samedi 15 novembre de 18 h à minuit, à la Maison du cirque.
Buvette et petite restauration sur place.

JOSY LEBLANC

visite

À la lumière des chandelles !

A la veille de la fête des Lumières, l'apothicaire s'illumine de mille reflets. Cuivres, faïences et verrines brillent dans une mise en scène féerique. Entre ombres et lumières, les secrets de la pharmacie d'antan se racontent.

EN PRATIQUE

Vendredi 5 et lundi 8 décembre à 18 h. RV devant le portail de l'Hôtel-Dieu (face au restaurant La Table d'Arthur).
Visite payante sur réservation à l'Office de tourisme au 04 74 22 49 40 ou sur bourgenbressedestinations.fr

Envie de lire



JOËL BRUNET

Le Silence des sauvages

Joël Brunet et Laurence Termet, photographes passionnés, explorent depuis des années les terres sauvages du nord-ouest américain, immortalisant loups, lynx et grizzlis. *Le Silence des sauvages* retrace ces rencontres à travers 160 pages d'images inédites et

de récits d'aventure. Un témoignage qui révèle la fragilité de ces espaces menacés par l'homme.

Joël Brunet et Laurence Termet, auteurs.
Sur commande en ligne bugeysauvage.com

+ Exposition des photographies du livre vendredi 12 et samedi 13 décembre et conférence/rencontre avec les photographes animaliers samedi 13 décembre à 14 h à la médiathèque Césaire.





ce picto indique les programmes
accessibles au **jeune public**



ARCON DESIGN

Patrimoine

Les secrets de Notre-Dame

À l'occasion de la restauration de la co-cathédrale, une série d'animations gratuites est proposée.

• **Découvrez les étapes de la création d'un vitrail avec la vitrailliste Audrey Fauvey.**

Samedi 15 novembre à 10 h à H2M-Espace d'art contemporain - Dès 8 ans. Sur inscription au 04 74 72 76 07

• **Explorez les gargouilles à travers des œuvres du musée numérique et donnez vie, en modelage ou en dessin, à votre création.**

Mercredi 10 décembre à 14 h à la MCC - Pour les 6-9 ans. Sur inscription : 04 74 23 29 43

Programme complet : bourgenbresse.fr

solidarité

Contest des 3 Moustaches

Concours d'escalade pour sensibiliser aux maladies masculines, espace d'information, buvette et restauration. Bénéfices reversés à Movember.

Samedi 29 novembre de 17 h à 23 h 30, au gymnase Saint-Roch. Association Les 3 Mousquetons
Participation : 10 €

cadeaux

Bourse aux jouets

Venez vendre ou dénicher des trésors pour petits et grands. Bonnes affaires garanties ! Entrée gratuite pour les visiteurs.

Dimanche 30 novembre de 11 h à 18 h à la salle des Fêtes de Bourg. 5 € la table d'1,80 mètres, réservation conseillée au 04 74 22 48 53 ou animabourg@gmail.com

illuminations

Lumières enchantées

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le monastère royal de Brou se pare de lumières. Parcourez le monument et découvrez les cloîtres illuminés. Un moment magique et féérique !

Du vendredi 5 décembre 2025 au dimanche 11 janvier 2026.

Au monastère royal de Brou, tous les jours de 9 h à 17 h (sauf 25 décembre et 1^{er} janvier) - Compris dans le droit d'entrée (11 €, gratuit -26 ans).

Billetterie : monastere-de-brou.fr



MRB, GUILLAUME CATHALA, WAVEVENT

cirque

Bienvenue en coUlysses !

Entre acrobaties, voltiges, contorsions et péripéties, la troupe circassienne transforme le montage du spectacle en aventure épique, mêlant improvisation, machinerie et poésie du chaos. Une Odyssée d'Ulysse vivante, inventive et spectaculaire !

Jeudi 4 décembre à 20 h au théâtre - Dès 12 ans

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00 - theatre-bourg.fr



LES COULYSSÉS © COMPAGNIE DU 13^e QUAI

Événement

Pattes bleues à l'honneur



Depuis 1862, chaque mois de décembre, les éleveurs de Bresse exposent et vendent leurs plus belles volailles fines lors de quatre concours appelés les Glorieuses de Bresse. Un événement de renommée internationale ! Le concours burgien se déroulera vendredi 12 décembre avec notamment des visites guidées sur réservation à l'Office de tourisme, l'Assiette des Glorieuses proposée par les restaurateurs participants et de nombreuses animations. En amont, un marché gourmand vous accueillera dès le jeudi 11 décembre au soir.

EN PRATIQUE

Jeu 11 décembre, de 16 h 30 à 21 h et ven 12 décembre, de 10 h à 17 h, sous le Marché couvert.

bourgenbresse.fr

concert

Arthur H funambule des styles

Pierre Le Bourgeois caresse ou malmène son violoncelle, sample, transforme ; Arthur H mêle piano, claviers, guitare, chant et transe. Une performance spontanée, mêlant analogique et numérique. En première partie, frôlez le vertige avec Pelouse.

Mercredi 14 janvier à 19 h et jeudi 15 janvier à 20 h au théâtre, en partenariat avec La Tannerie - Dès 12 ans

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00

theatre-bourg.fr

VALENTIN FOLLIER



THOMAS HIRSCHORN, 16 HANDS-SUBJECTER © JULIETTE TREILLET, ADAGP, PARIS, 2015

Exposition

Le corps sous toutes les coutures

Présentée simultanément à Brou et à H2M-Espace d'art contemporain, l'exposition *Incarnations, corps à corps avec les collections du maCLYON* interroge sous différentes facettes le rapport des artistes et des publics au corps humain. Avec à la clé des animations culturelles à ne pas manquer : rencontre avec Orlan, artiste de renommée internationale le jeudi 11 décembre à 18 h à Brou, atelier Chaussure à croquer avec la plasticienne Carole Gourrat le dimanche 14 décembre à 14 h 30 à H2M...

EN PRATIQUE

Exposition jusqu'au dimanche 8 mars 2026.

• Au monastère royal de Brou, tous les jours de 9 h à 17 h (sauf 25 décembre et 1^{er} janvier) - Tarif : 11 €, gratuit -26 ans. Billetterie : monastere-de-brou.fr

• Et à H2M-Espace d'art contemporain, du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h - Gratuit

Programme complet des animations : bourgenbresse.fr

danse

Viens danser, viens danser...

Tu veux danser, participer à une performance déjantée et remplie de surprises ? Des ateliers et des spectacles de danse sont proposés par le Groupe Nuits.

Atelier mardi 16 décembre à 14 h, spectacle et danse jeudi 18 décembre à 14 h 30 au Centre psychothérapique de l'Ain. Inscription : 04 74 52 24 69.

Atelier jeudi 18 décembre à 17 h à la médiathèque Vailland. Dès 7 ans, accompagné d'un adulte.



Bourg-en-Bresse, un maire qui détourne le regard

Lors du dernier Conseil municipal du 22 septembre et troisième de l'année (ce que toutes les oppositions dénoncent, car cela est une confiscation de la liberté d'expression), notre groupe *Bourg Réveille-toi !* a interrogé le Maire sur des sujets concrets qui préoccupent les habitants. L'équilibre entre mobilité douce et accessibilité automobile, les occupations abusives et les dégradations des berges de la Reyssouze quartier dit des « 4 poteaux » (un lieu qui parle aux Burgiens) rebaptisé les sources par cette municipalité pour noyer le poisson. Ou encore l'avenir du Champ de Foire et la rénovation de sa partie est.

La réponse de Monsieur le Maire loin d'apporter des solutions fut brutale et méprisante. Plutôt que de reconnaître les réalités vécues au quotidien, il préfère botter en touche et accuser ceux qui osent poser des questions légitimes. Après 6 ans d'une gestion clientéliste marquée par des investissements pharaoniques dans certains quartiers rentables électoralement, le centre-ville et d'autres secteurs restent oubliés. La politique du tout vélo imposée au détriment de l'accessibilité automobile asphyxie l'économie du cœur de ville. Dans le même temps, insécurité et délinquance explosent sans réponses

claires ni efficaces de la municipalité. Nous continuerons, pour notre part à porter la voix des habitants laissés de côté et à exiger des mesures immédiates pour rééquilibrer la mobilité, sécuriser nos espaces publics et valoriser le patrimoine communal. L'échéance de mars 2026 sera cruciale pour le redressement de notre ville et vos élus RN ne manqueront pas ce rendez-vous.

Pour le groupe *Bourg Réveille-toi !*
Vital Matras
 (matrasv@bourgenbresse.fr)
 et **Christophe Maître**
 (maitrech@bourgenbresse.fr)

Bourg respire enfin à cinq minutes

Le Plan Nature en ville adopté en 2024 prend vie : Bourg-en-Bresse s'engage pour que chaque habitant dispose d'un espace vert à moins de cinq minutes de chez lui.

Je me réjouis de voir Bourg-en-Bresse poursuivre sa transformation vers une ville plus verte et plus agréable à vivre. L'objectif fixé dans le Plan Nature en Ville, adopté en 2024, est ambitieux : permettre à chaque habitant d'accéder à un espace vert à moins de cinq minutes de chez soi. C'est une belle promesse, et surtout une belle réalisation pour notre

qualité de vie.

Les inaugurations récentes en sont la preuve concrète. Le parc de la Madeleine, rouvert le 21 juin 2025, est devenu un lieu de respiration au cœur de la ville. Et le parc Nelson-Mandela, inauguré le 13 septembre dernier dans le quartier des Vennes, offre un nouvel espace de rencontre et de détente pour les familles. Ces initiatives donnent du sens à notre vision d'une ville de Bourg plus apaisée, plus proche de la nature, plus conviviale. Je forme le vœu que cette dynamique se poursuive dans tous les quartiers, avec

la même attention portée aux usages, à la biodiversité et à la participation des habitants. Car chaque arbre planté, chaque banc installé, chaque espace partagé contribue à rendre notre ville plus belle et plus humaine. Oui, Bourg respire mieux aujourd'hui – et, c'est une fierté collective de voir cette ambition devenir réalité.

Michaël Ruiz
 Conseiller municipal pour le groupe
Vision Bourg-en-Bresse

Les petits renoncements du quotidien... font les grands reculs !

Alors que la majorité municipale revendique une vision stratégique et une démarche d'écoute citoyenne, les retours des habitants lors des récentes réunions des « Quinzaines citoyennes » révèlent un profond malaise : celui d'une Ville qui semble avoir oublié les attentes du quotidien, avec des habitants qui expriment un sentiment d'abandon. Le même constat revient souvent : rues dégradées, espaces verts mal entretenus, manque de propreté, mobilités douces mal régulées, incivilités banalisées, insécurité en particulier pour les femmes et les plus jeunes. Ces constatations répétées montrent

que la gestion du quotidien n'est plus au rendez-vous.

Il n'y a pas que les grands projets de Ville ou d'Agglomération ; il faut aussi savoir répondre concrètement aux attentes des habitants. Les Burgiens attendent davantage de proximité, d'actions visibles et rapides sur leur quotidien : voirie, propreté, éclairage, sécurité, petits aménagements... Les réponses sans cesse repoussées ou renvoyées à des arbitrages budgétaires sont perçues comme des réponses dilatoires.

À force de délaisser l'entretien, la propreté et la sécurité, c'est l'image

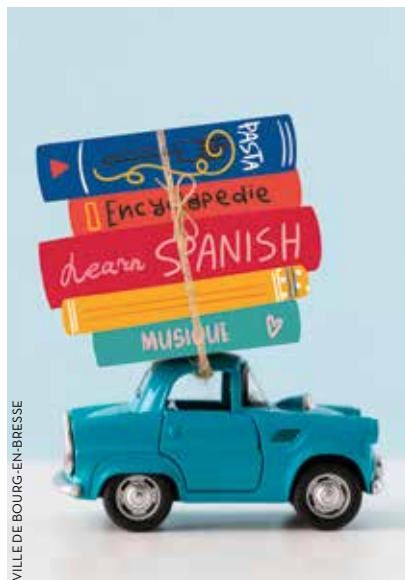
même de notre ville préfecture qui se dégrade, et son attractivité en pâtit. Le débat qui s'ouvrira en 2026 devra poser une question simple, outre les questions d'attractivité, de développement... : veut-on redonner à Bourg l'attention qu'elle mérite dans sa gestion du quotidien des habitants avec une attention accrue portée au bien-être de toutes et tous ? Belles fêtes de Noël et de fin d'année à toutes et tous !

Pour le groupe *Bourg Avenir*
Marie-Jo Bardet, Pierre Lurin

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026. De ces chiffres dépendent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Les Burgiens concernés recevront dans leur boîte aux lettres une information dix jours avant le début de la campagne. Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle, déposeront les questionnaires au domicile des personnes recensées ou leur fourniront leurs identifiants pour se faire recenser sur Internet. Les réponses resteront confidentielles et serviront à établir des statistiques anonymes.

+ le-recensement-et-moi.fr



VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

Médiathèque à domicile

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Les médiathèques de la Ville viennent à vous. Tous les habitants de Bourg peuvent bénéficier de ce service à domicile. Vous êtes intéressé ? Prenez rendez-vous avec un professionnel du service Prévention seniors.

+ **Service Prévention seniors :**
04 74 42 45 70
Médiathèque Camus : 04 74 42 47 07

Meilleurs vœux !

Le conseil municipal de Bourg-en-Bresse présentera ses vœux à la population le samedi 17 janvier 2026, de 10 h 30 à 12 h à la salle des fêtes. Discours du maire à 11 h. À cette occasion, les services municipaux tiendront des stands d'information.



ADOBESTOCK

AUX URNES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si vous souhaitez voter alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

+ service-public.gouv.fr

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgennesse.fr
bourgennesse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
– l'accueil,
– le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
– le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgennesse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@grandbourg.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h – 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier – 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine – 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
– lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
– du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



Mes Démarches

C'est le portail pour accéder aux services de la Ville et effectuer un signalement

La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.

INCARNATIONS
» INCARNATIONS
INCARNATIONS
CORPS À CORPS
AVEC LES COLLECTIONS DU MACLYON

EXPOSITION À BOURG-EN-BRESSE

→ DU 18 OCT. 2025 AU 8 MARS 2026